



Berlin Eco

NUMERO 22

© DG Trésor

29 novembre 2019

ACTUALITE ECONOMIQUE

ENVIRONNEMENT MACROECONOMIQUE

Le PIB (déflaté et corrigé des effets calendaires) a crû de 0,1% au 3^{ème} trimestre 2019, après une contraction de 0,2% au 2^{ème} trimestre, selon [Destatis](#). Par rapport au 3^{ème} trimestre 2018, la hausse est de 0,5%. La consommation des ménages (+0,4%) et de l'Etat (+0,8%), mais aussi les exportations (+1,0%) constitueraient les principaux moteurs de croissance.

Selon [l'OCDE](#), la croissance du PIB allemand sera de 0,6% en 2019, de 0,4% en 2020 et de 0,9% en 2021 (corrigé des effets calendaires ; respectivement 0,5%, 0,8% et 0,9% sans correction). Pour comparaison, le gouvernement fédéral s'attend à 0,6% pour 2020 (1,0% sans correction). Les conflits commerciaux et l'incertitude quant à l'issue du Brexit impacteraient négativement les investissements, les carnets de commandes et les exportations de l'économie allemande. Si la consommation des ménages et le secteur de la construction devraient maintenir leur bonne dynamique, les difficultés du secteur manufacturier pourraient s'étendre au reste de l'économie. L'emploi devrait rester stable.

[L'indice du climat des affaires](#) de l'institut munichois ifo s'est inscrit en légère hausse en novembre 2019 (95,0 points, +0,3 point par rapport à octobre). Si l'indice dans le secteur manufacturier chute après une stabilisation en octobre, les perspectives continuent de s'améliorer dans les services et le commerce. Le climat des affaires se maintient en revanche sur une tendance baissière dans le secteur de la construction. **L'institut prévoit une croissance du PIB de 0,2% au 4^{ème} trimestre 2019.**

POLITIQUE BUDGETAIRE

Le [budget fédéral 2020](#) a été validé par la commission budgétaire du Bundestag. Par rapport à la précédente version du projet (cf. BE n°19), **les dépenses augmentent de 1,7 Md€ pour atteindre 362 Md€. Aucun endettement supplémentaire n'est prévu** ; les recettes fiscales estimées à la baisse sont équilibrées par un recours plus large à la réserve dédiée au financement de la crise migratoire (10,6 Md€, contre 9,2 Md€ prévus initialement) et par des dépenses en intérêts sur la dette revues à la baisse (-294 M€). L'investissement est chiffré à 42,1 Md€, soit 1,2 Md€ de plus qu'admis en octobre. A noter également l'ajustement à la hausse des dépenses de défense à 1,42% du PIB (+0,05 point).

Dans le cadre de leur congrès annuel 2019, **les Verts proposent de dévier du strict maintien de l'équilibre budgétaire** (« *schwarze Null* »), afin de débloquer les moyens nécessaires pour financer les investissements d'avenir (infrastructures, protection climatique, transition énergétique). Le parti estime nécessaire de **réformer le frein à la dette constitutionnel** en le complétant par une règle permettant au Bund de financer via un fonds fédéral alimenté par emprunt (**environ 35 Md€ supplémentaires par an**) des investissements générant de la valeur nette en capital.



Le **Bundestag** a approuvé la suppression partielle, à compter de 2021, de l'impôt dit « solidarité », instauré après la réunification pour financer le développement de l'Est. 6,5% des contribuables devront continuer à s'en acquitter partiellement et 3,5% à le verser dans son intégralité. L'impôt, s'élevant à 5,5% des impôts sur le revenu et les sociétés, devrait rapporter 8 Md€ par an contre 18,9 Md€ jusqu'à présent.

POLITIQUES SOCIALES

Selon l'**institut IAB**, le nombre de postes vacants s'établit à 1,36 M au troisième trimestre 2019, soit une hausse de 10% par rapport au troisième trimestre 2018 (baisse de 2,2% par rapport au deuxième trimestre 2019). 1,06 M d'emplois sont à pourvoir dans l'Ouest du pays, contre 300 000 dans l'Est. 87% de la demande de main d'œuvre provient d'entreprises de moins de 250 salariés.

La cotisation chômage baissera de 0,1 point à 2,4% du salaire brut à partir du 1^{er} janvier 2020, soit un an plus tôt qu'initialement prévu par la coalition. Une nouvelle hausse à 2,6% est planifiée pour 2023.

ACTUALITE FINANCIERE

MARCHES FINANCIERS

L'Etat fédéral émettra au 2^e semestre 2020 des **obligations vertes** (« grüne Wertpapiere »). Il s'agira d'un emprunt jumelé à une émission à 5 ou 10 ans (même échéance et coupon) qui couvrira des dépenses du Bund en faveur de l'environnement. Le montant de ces obligations n'est pas encore fixé.

REGULATION FINANCIERE

Comme décidé en 2011 par la fédération des banques privées allemandes (*BdB*), le plafond d'indemnisation par le **fonds de garantie des dépôts supplémentaire volontaire** (*Einlagensicherungsfonds des Bundesverbandes deutscher Banken*) passe à partir du 1^{er} janvier 2020 de 20 % à 15 % des fonds propres de la banque (cf. BE n°3/2011). Ainsi, dans l'hypothèse où les fonds propres s'élèvent à 5 M€ (minimum exigé), le plafond d'indemnisation serait de 750 000 €.

Dans son **rapport annuel sur la stabilité financière**, la Bundesbank estime que la fragilité du secteur bancaire s'accroît ; l'environnement de taux faibles engendrerait une proportion plus importante de crédits risqués dans les bilans bancaires dans la mesure où les entreprises les mieux notées se financent sur les marchés financiers à des taux plus avantageux. Les crédits immobiliers s'inscrivent dans la ligne de 2018 ; le problème récurrent du manque de données pour l'analyse des crédits immobiliers demeure. La Bundesbank note enfin que le volume de crédits immobiliers à taux fixe garanti pendant au moins 10 ans augmente, créant un transfert de risque de taux des ménages vers les banques.

BANQUES ET ASSURANCES

Deutsche Bank, dont les **exigences supplémentaires en réserve de fonds propres** en tant que banque systémique ont été revues à la baisse (de 2 à 1,5 point au-dessus des critères minimaux) sur décision du Conseil de stabilité financière (FSB), poursuit la réduction de son bilan. Un accord de vente serait intervenu avec Goldman Sachs sur un portefeuille de titres structurés basés sur de la dette de pays émergents d'une valeur nominale de plus de 50 Md\$.



Berlin Eco 22 © DG Trésor

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional de Berlin.

Clause de non-responsabilité

Le Service Économique Régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Directeur de la publication : Etienne Oudot de Dainville
Service Economique de Berlin / Ambassade de France en Allemagne

Adresse :

Pariser Platz 5
10117 Berlin
Twitter: @FRTresor_Berlin

Rédigé par : Bruno Fluhrer, Anita Gandon, Lucie Petit et Laurence Rambert / Revu par : Catherine Rozan

Version du 29 novembre 2019